

Décision

Générale

colonial

Décision n° 311 12 mars 1953

n° 311 12

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

12 mars 1953

Numéro JO

n° 5 du 01/04/1953

Date du numéro

1 avril 1953

TEXTE INTÉGRAL

Un passage de retour par anticipation est accordé à Mme Périé (Michèle), épouse d'un inspecteur de la Sûreté nationale en service détaché à la Côte Française des Somalis. Une réquisition de passage par première occasion maritime Djibouti-Marseille et une réquisition par voie ferrée Marseille-Perpignan (Pyrénées-Orientales) seront délivrées à l'intéressée qui voyagera accompagnée de sa fille âgée de 5 ans et demi (groupe 3).